

Je soussigné [redacted] Agriculteur en activité
Secondaire souhaite qu'il soit rectifié dans la mesure du
possible sur le règlement 5.1.0 du PLO l'article A-1.2
Sur l'affectation des Sols en Zone Agricole l'article qui prévoit
la construction possible d'un Bâtiment Agricole ~~pour permettre~~
pour permettre cette construction pour une Activité Agricole
Secondaire sans possibilité dans ce cas de construire une
Dilatation. [redacted]